



FORMATION « DÉBUTANTS »

DURÉE : 3 jours

L'AROMATHÉRAPIE : SOIGNER AVEC LES HUILES ESSENTIELLES EN ÉLEVAGE LAITIÈRE

EN PAYS DE BRAY :
22/02/18 + 12/04/18 + 1j en sept

EN PAYS DE CAUX :
5/04/18 + 17/05/18 + 1j en sept

OBJECTIFS

- Maîtriser les fondamentaux de l'aromathérapie
- Savoir utiliser les huiles essentielles pour soigner les mammites
- Mettre en application et améliorer sa pratique

TARIFS

- Cotisants VIVEA et [adhérents aux Défis Ruraux](#) : 60 €
- Cotisants VIVEA non adhérents : 100 €
- Non cotisant au VIVEA : nous contacter



Prévoir 15 euros pour le repas



DEVENEZ PLUS AUTONOMES POUR SOIGNER VOS ANIMAUX

PROGRAMME

1^{er} jour ● 9h30 - 17h30

- Principes de base des huiles essentielles
- Protocoles de soin des mammites

2^e jour

- Retours d'expériences sur les traitements
- Approche préventive des pathologies
- Exercices pratiques en élevage

3^e jour

- Retours d'expériences sur les traitements
- Utilisation des huiles essentielles pour d'autres pathologies

INTERVENANTS

- Michel Derval, aromathérapeute
- Jérôme Loinard, formateur en aromathérapie

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

- celine.depres@defis-ruraux.fr
- 02.32.70.43.18
- Inscriptions obligatoires :
 - avant le 20/01/18 pour le Pays de Bray
 - avant le 5/03/18 pour le Pays de Caux

FORMEZ-VOUS EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

Des aides de la Région et un crédit d'impôts couvrent la totalité des frais liés au service de remplacement et une partie des coûts de formation.
[+ d'infos](#)